

Le 24 janvier 2023

Premier ministre Pham Minh Chinh
République Socialiste du Vietnam
16, rue Le Hong Phong
District Ba Dinh
Hanoi, Viet Nam

Objet : Appel à la libération de M. Chau Van Kham

Monsieur le Premier ministre Pham Minh Chinh :

Nous vous écrivons pour vous faire part de notre vive préoccupation concernant la détention arbitraire de Chau Van Kham, un citoyen australien emprisonné au Vietnam depuis quatre ans.

M. Kham a été arrêté le 13 janvier 2019 alors qu'il se trouvait au Vietnam, où il s'était rendu pour rencontrer la société civile locale. Son arrestation a eu lieu quelques jours seulement avant que le Conseil des droits de l'homme des Nations unies ne tienne son examen périodique universel du bilan de la République socialiste du Vietnam en matière de droits de l'homme. Deux autres militants des droits de l'homme, Nguyen Van Vien et Tran Van Quyen, tous deux membres de la Fraternité pour la démocratie, ont été arrêtés pour avoir été en contact avec M. Kham. Ces trois personnes ont ensuite été condamnées à des peines de 10 à 12 ans de prison pour "terrorisme".

Ces trois personnes sont des militants pacifiques. Votre gouvernement n'a pas produit la moindre preuve que ces hommes se sont livrés à des activités terroristes.

Dans son avis publié le 7 juin 2022, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a estimé que l'arrestation et la détention de Chau Van Kham "ne reposent sur aucune base légale et sont donc arbitraires." Le Groupe de travail des Nations unies a conclu que la détention de M. Kham "résulte de l'exercice pacifique de ses droits à la liberté de conscience et de croyance et à la liberté d'opinion et d'expression, ainsi que du droit de prendre part à la conduite des affaires publiques", ce qui est contraire à la Déclaration universelle des droits de l'homme et au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. En outre, le Groupe de travail a déterminé que le droit de M. Kham à un procès équitable et à une procédure régulière a été violé.

Le Groupe de travail a également reconnu que la simple association de M. Chau Van Kham avec l'organisation pacifique Viet Tan ne justifie en rien sa détention et a rappelé que le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme considère Viet Tan comme une organisation légale et pacifique prônant des réformes démocratiques.

En tant que membre du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, la République socialiste du Vietnam a le devoir de protéger et de promouvoir les droits de l'homme.

Par conséquent, nous ajoutons nos voix pour demander impérativement à votre gouvernement de respecter les conventions internationales sur les droits de l'homme en libérant immédiatement M. Chau Van Kham. La place de ce militant de 73 ans n'est pas en prison, mais auprès de sa famille, en Australie, particulièrement en cette période du Nouvel An lunaire.

Cordialement,

Mme Saskia Bricmont, Membre du Parlement européen

M. Sébastien Desfayes, Membre du Parlement de Genève, Président du Comité Suisse-Vietnam (Cosunam)

Mme Judy A. Sgro, Membre du Parlement, Présidente du Commerce international, ancienne ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Canada

Mme Cécile Auriol, ACAT Belgique

M. Pascal Zohoun, Président de l'ACAT Bénin

M. Gomdaogo Francis Alex Ilboudo, Président de l'ACAT Burkina Faso

Maître Armel NIYONGERE, ACAT Burundi

Mme Sylvie Lavigne, ACAT Canada

M. Bernard Katumba, ACAT République Démocratique du Congo

Mme Nathalie SEFF, Directrice générale ACAT France

M. Christoph Schürhaus, ACAT Allemagne

Mme Ivy Florence Ayivor-Vieira, ACAT Ghana

M. Massimo Corti, ACAT Italie

M. Dale Nikke Tokpah, Président de l'ACAT Liberia

Mme Christina Fabian, Présidente de l'ACAT Luxembourg

Mme Ericka Razakanirahina, ACAT Madagascar

M. Jean Christophe Konate, ACAT Mali

M. Emili Chalaux, Président de l'ACAT Espagne-Catalogne

Mme Bettina Ryser Ndeye, Secrétaire générale, ACAT-Suisse

M. Jean-Daniel Vigny, membre suisse du Conseil d'administration international de la FIACAT

M. Nguyen Van Dai, Président, Fraternité pour la démocratie

Mme Doreen Chen, directrice exécutive, Destination Justice

M. Duy Hoang, directeur exécutif, Viet Tan

M. Alan Lowenthal, ancien député de la Chambre des représentants des États-Unis

M. Frank Heinrich, ancien député du Parlement allemand

M. Martin Patzelt, ancien député du Parlement allemand

Dr Jörg Breitmaier, directeur d'hôpital

Dr Ansgar Hohmann, chercheur scientifique

Prof. Dr Walter Motsch

Prof. Dr Johannes Kals

Prof. Dr Stephan Grüne

Dr Christoph Kohl, aumônier